



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Lignes : Indre-et-Loire

Question écrite n° 8849

### Texte de la question

M Jean Proveux interroge M le ministre des transports et de la mer sur les conséquences du projet de reouverture de la ligne SNCF Thouars-Arcay au trafic marchandises pour la liaison Tours-Chinon en Indre-et-Loire. Depuis 1980, la desserte ferroviaire de Loudun s'effectue depuis Saint-Pierre-des-Corps via Chinon. La SNCF considère toutefois que l'état actuel de la ligne Tours-Chinon ne permet plus l'emprunt de cet itinéraire par les trains lourds. Ainsi le tronçon de la ligne Chinon et l'embranchement de Beuxes ne serait plus exploité et l'exploitation de Ballan-Chinon serait indépendante de la zone de Loudun. La liaison Tours-Chinon reouverte au trafic voyageurs en 1982 constitue cependant un atout vital pour le développement économique du Chinonais et assure un moyen de communication correct et sûr entre les zones rurales tourangelles et le futur TGV Atlantique. C'est pourquoi il lui demande de lui faire connaître les conséquences de ce projet sur l'activité future de la liaison Tours-Chinon, et s'il ne serait pas préférable de moderniser cette liaison en effectuant les investissements nécessaires à l'amélioration de la rentabilité.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le projet de reouverture au trafic marchandises de la ligne Thouars - Arcay présente un double intérêt pour la SNCF et pour ses importants clients cerealiers de la zone de Loudun. En effet, le raccordement de la zone de Loudun à la ligne électrifiée Thouars - Saumur permettra d'utiliser un axe performant pour les acheminements vers l'Ouest (Nantes - La Rochelle) en évitant le long détour via Chinon et Saint-Pierre-des-Corps. Pour les trains de céréales destinés au Nord ou à l'Est de la France, bien que l'itinéraire via Chinon soit plus court en termes de distance, les meilleures possibilités techniques offertes sur l'itinéraire Thouars - Saumur - Saint-Pierre-des-Corps permettent d'assurer les acheminements dans des conditions de délais équivalentes. Pour la SNCF, la concentration des trafics sur des axes performants apporte des gains de productivité dans l'utilisation des infrastructures et du matériel moteur ainsi que dans la rotation des wagons. La ligne Tours - Chinon ne drainant plus alors qu'un tonnage très réduit, il est probable que cette opération conduira à revoir en conséquence le régime d'ouverture de cette ligne au trafic fret. D'ores et déjà, entre Ballan et Chinon ne subsistent que deux gares ouvertes au service fret : Azay-le-Rideau (un wagon par mois) et Saint-Benoist - Rigny (trafic quasiment nul) qui seront desservies par route à partir du 28 mai 1989, et ce, en concertation avec la clientèle intéressée. Sur le plan voyageurs, la reouverture envisagée de la ligne Thouars - Arcay n'aura pas de repercussions notables sur le trafic de la liaison Tours - Chinon, dont l'équipement est d'un niveau suffisant pour écouler le trafic actuel. De ce fait, d'éventuels investissements sur cette ligne ne pourraient se concevoir que dans le cadre de financements externes majoritaires et du conventionnement de la desserte voyageurs de Chinon.

### Données clés

**Auteur :** [M. Proveux Jean](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8849

**Rubrique :** SnCF

**Ministère interrogé :** transports et mer

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 janvier 1989, page 440